

DECLARATION DE POLITIQUE GENERALE

Cette «Politique générale» ne rentrera pas dans les détails de toutes les réalisations possibles, mais propose de dégager les grandes lignes de la gestion communale que la majorité compte mettre en œuvre durant les six années de son mandat, dans le seul but de proposer à la population le meilleur cadre de vie possible qu'elle est en droit d'exiger.

Le paysage politique à Rixensart, ce 8 octobre 2006 n'était pas simple et l'électeur a eu du mal à s'y retrouver. Ceci étant, une majorité s'est dégagée. Elle se compose des groupes UC-PS, Ecolo et NAP. Cette majorité est courte et le Collège en est bien conscient. C'est pourquoi le Collège mettra tout en œuvre pour que les dossiers rassemblent le plus grand nombre possible de Conseillers au sein du Conseil communal.

Le Collège mettra sur pied, dans la mesure du possible, des commissions communales ou des groupes de travail afin que les décisions prises soient les meilleures possible. Le Collège promet de consulter la population sur les gros dossiers qui engagent l'avenir de Rixensart.

Le document le plus important d'une commune est son budget.

Comment l'améliorer ?

Au niveau des recettes :

Force est de constater que les recettes augmentent moins vite que les dépenses. Ceci est notamment dû à la réforme fiscale qui pénalise fortement les recettes communales et à la baisse des dividendes distribués par les intercommunales.

Le Collège ne souhaite pas augmenter les taxes. Alors que faire ?

La chasse aux subsides est un des moyens de diminuer les charges. Le Collège devra, dans les années à venir, user de toutes ses influences pour en obtenir le plus possible, en présentant auprès des pouvoirs subsidants des projets réalistes et bien ficelés. Il est du devoir de tous les échevins de mettre tout en œuvre pour obtenir ces subsides.

Puisque les recettes n'augmenteront pas de manière significative, le Collège doit se concentrer sur les dépenses en utilisant mieux les deniers mis à sa disposition par la population.

Au niveau des dépenses :

Le personnel : 34% du budget.

Toutes les décisions prises par le Conseil communal doivent être mises en œuvre par le Collège. Celui-ci ne peut rien sans le personnel. La commune de Rixensart dispose d'un potentiel humain énorme, tant au niveau quantitatif que qualitatif, que le Collège, par l'intermédiaire du Secrétaire communal, doit optimiser au maximum.

Il convient, de manière responsable mais équitable, de donner au personnel communal de véritables perspectives de carrière, conformes aux principes généraux qui régissent la fonction publique. Dans cette perspective, des examens seront organisés progressivement en vue d'atteindre cet objectif.

Le Collège s'engage à améliorer le cadre de travail du personnel, tant administratif que social ou ouvrier. Cette amélioration passe d'abord par une communication parfaite entre les différentes parties concernées dans un confort amélioré.

Un accent particulier sera mis au niveau de la formation pour permettre au personnel de maximaliser ses compétences.

Les transferts : 28% du budget.

Les transferts représentent le second gros poste de dépenses. Les deux principaux transferts sont destinés au CPAS et à la zone de police pluricommunale.

a) Le CPAS :

Le CPAS est engagé dans de gros investissements qui sont sans doute les plus gros jamais réalisés à Rixensart. Ceux-ci influenceront automatiquement le montant de la dotation future. Le Conseil de l'Action sociale devra être extrêmement vigilant pour optimiser au maximum cet investissement en réduisant au maximum les dépenses de prestige. Le seul objectif du CPAS est de venir en aide aux personnes les plus démunies qui sont plus nombreuses qu'on ne le croit dans une commune prétendue riche.

b) la zone de police :

La sécurité des personnes et des biens passe par une police à laquelle il faut donner les moyens nécessaires à sa mission. La dotation communale de Rixensart à la zone de police est annoncée à la hausse. L'augmentation du cadre de recrutement votée au Conseil de police permettra de mettre en œuvre une vraie police de proximité. Nous réactiverons le respect des zones bleues et instaurerons les amendes administratives.

La dette : 20 % du budget

Le niveau d'endettement de Rixensart est considérable et doit être stabilisé. Pour ce faire, les investissements seront sélectionnés de manière drastique. Le Collège ne peut se faire plaisir en proposant les prochains investissements. Ceux-ci devront être mûrement réfléchis et des priorités absolues devront être dégagées (voir budget extraordinaire).

Le fonctionnement : 18 % du budget

Malgré la hausse du coût de l'énergie, le Collège s'engage à ne pas augmenter les frais de fonctionnement. Une cellule « marchés publics » a été mise sur pied afin d'obtenir les meilleurs prix et d'améliorer l'efficacité en la matière.

La seconde mesure sera de réduire les quantités consommées. Cette seconde mesure passe par la chasse au gaspi et une conscientisation du Collège et du personnel.

Les grands défis pour les années à venir sont :

Urbanisme, Aménagement du territoire, Environnement.

Au niveau de l'aménagement du territoire de gros dossiers attendent le Conseil communal à savoir : le RER et l'aménagement des abords des gares de Genval et de Rixensart, l'aménagement du site des papeteries et tous les autres dossiers moins importants peut-être mais qui définiront notre cadre de vie dans les années à venir. C'est pour cette raison que des commissions sont ou seront créées. Il est impératif que les décisions se prennent en toute transparence par rapport à la population qui doit être le centre de la préoccupation des 27 Conseillers communaux.

Pour ce faire, nous devons revoir le règlement communal d'urbanisme et le schéma de structure afin de les adapter à la situation actuelle. Il faudra faire respecter les permis d'urbanisme délivrés et sanctionner les infractions. Enfin une attention toute particulière sera apportée à la

problématique des subdivisions de maison unifamiliale et ceci en collaboration avec le service population.

Afin de préserver au mieux notre environnement, les actions à mener sont nombreuses comme par exemple : préserver les sites naturels tels que ceux de la Vallée de la Lasne, de la Grande Bruyère, du parc communal et bien d'autres. Nous devons encourager les économies d'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables par l'information à la population et certains incitants financiers.

Enseignement fondamental, artistique et culture.

Il faudra poursuivre la rénovation des bâtiments scolaires. En effet, trois grands dossiers sont prévus (les écoles de Genval, de Rosières et de Maubroux). L'objectif du Collège est de tenter d'arriver à achever les travaux avant la fin de la législature.

Il faudra également relancer le dialogue avec la communauté éducative, ainsi qu'avec les autres réseaux présents dans la commune, maintenir des « petites » écoles si possible, dans les nouveaux quartiers (papeteries,...), prévoir de nouvelles écoles maternelles en fonction de besoins.

Un accent particulier sera mis sur l'apprentissage d'une deuxième langue en développant notamment l'échange linguistique, via par exemple le Comité européen.

Le Collège devra également promouvoir l'éducation à la citoyenneté et à la santé dans les écoles, lancer des initiatives de larges débats pluralistes sur les enjeux de l'enseignement.

Pour l'enseignement artistique, les priorités du Collège seront d'assurer d'une part, le fonctionnement normal de l'Académie et, d'autre part, que celle-ci soit un outil de promotion de la musique, de la danse et des arts de la parole accessible à tous.

Il faudra également développer les synergies avec les écoles, examiner la possibilité d'organiser une initiation musicale pour les plus petits.

Dès l'achèvement des travaux du Centre culturel, le Collège aura comme priorité de mettre la nouvelle infrastructure au service de la promotion culturelle la plus large possible. Il faudra également insister sur la volonté d'ouvrir la culture à tous, favoriser toutes les formes culturelles, sans élitisme.

Le Collège aura aussi comme devoir d'aider le Centre culturel à jouer son rôle de stimulateur des initiatives culturelles locales et décentralisées. Il devra aussi examiner la possibilité d'ouvrir une académie des arts plastiques au Beau Site.

Sport, Jeunesse.

Le sport reste un des meilleurs moyens d'encadrer les jeunes et de leur transmettre de solides valeurs, il est évident qu'il faut les aider à pratiquer cette discipline dans les meilleures conditions, tant au point de vue des infrastructures qu'au point de vue encadrement. A cette fin, nous maintenons le projet d'extension du Complexe sportif et une Commission des sports est déjà mise sur pied afin de permettre aux différents intervenants de participer pleinement à la vie sportive rixensartoise. Les chèques-sports, quant à eux, délivrés de manière objective, permettront aux personnes rencontrant certaines difficultés, d'accéder à l'acquisition de matériel sportif ou simplement de participer à un club.

Il est bien entendu que nous tenons à récompenser les athlètes, les clubs de sport, grâce à l'attribution des mérites sportifs. Mais nous souhaitons aussi primer les personnes moins favorisées qui, réalisant des prouesses sportives, ont tout à gagner quand elles se font valoriser.

Un salon du sport sera organisé pour que les différents clubs puissent se faire connaître au sein de la Commune.

Les mouvements de jeunesse sont aussi un excellent moyen d'encadrer les jeunes. Nous voulons les aider en maintenant une contribution tant au point de vue du transport, de la logistique, de la réservation du matériel, qu'au point de vue de la transmission de l'information. Il faut continuer à promouvoir le service D'Clic car il est fondamental d'aider l'ensemble des jeunes dont les plus démunis. Habiter Rixensart ne signifie pas être à l'abri du besoin. L'instauration d'un Conseil communal des adolescents aura pour but de donner la parole aux jeunes pour qu'ils puissent bâtir ensemble des projets communs.

Il faut dégager des fonds pour mettre en conformité les différentes plaines afin de dynamiser les quartiers pour que les enfants puissent jouer en toute sécurité.

Nous maintenons le budget « rénovation des Maisons de jeunes », car il est important de permettre aux services qui y sont installés de travailler dans de bonnes conditions et ainsi pouvoir accueillir les jeunes au mieux.

Travaux.

Le service des travaux est sans doute un des services les plus importants de la Commune. Etant fort visible, il est trop souvent soumis aux critiques. Il est impératif que celui-ci soit parfaitement organisé.

L'accent est mis sur les 5 priorités suivantes :

1. Voirie et égouttage.

La poursuite de l'égouttage et de la rénovation de la voirie en ce compris les trottoirs sur base du P.A.S.H. (plan d'assainissement du sous-bassin hydrographique) voté par le Gouvernement wallon. Plus concrètement, il s'agit des dossiers suivants :

- a) Quartier de Merode Centre (avenue de Merode, rue R. Boisacq et avenue G. Marchal) : début de la réalisation prévu à la mi 2007 ;
- b) Quartier Montalembert (phase 2) : début de réalisation prévu à partir de mi 2008 ;
- c) Carpu : début de réalisation prévu en 2008 ;
- d) Quartier Panorama : début de réalisation prévu en 2010.

Des ajustements des périodes de réalisation pourraient intervenir en fonction du programme du nouveau « plan triennal » (2007-2009) à faire approuver par la Division « Travaux subsidiés » du Ministère de la Région wallonne.

Hors « plan triennal », différents travaux seront également entrepris pour l'entretien et la rénovation des égouts (avenue Herman, déversoir d'orage église du château,...)

2. Voiries.

L'entretien et la rénovation de voiries seront poursuivis chaque année par des entreprises de raclage/pose et éventuellement le renforcement des fondations.

Une attention toute particulière sera portée à la sécurité des usagers faibles (piétons, cyclistes) en intégrant autant que faire se peut des SUL, des pistes cyclables en site propre et des trottoirs.

3. Propreté et embellissement.

Un accent tout particulier sera mis sur la propreté et l'embellissement des lieux publics (parcs, parterres, bacs à fleurs sur les poteaux, nettoyage des filets d'eau, avaloirs,...).

4. Sentiers.

Poursuite de la remise en état et de l'entretien des circuits pédestres en vue d'encourager les déplacements à pied, notamment vers les écoles, les commerces et les gares.

5. Formation du personnel.

Tant pour le personnel technique que pour le personnel administratif, la formation doit contribuer à renforcer l'efficacité, la mise à jour des connaissances et la polyvalence.

Patrimoine, bâtiment.

Le patrimoine de Rixensart est considérable et bien souvent mal entretenu.

Nous devons commencer par dresser un inventaire complet du patrimoine avec un état des lieux pointu afin de budgétiser pour les six années à venir les différents investissements nécessaires.

L'accent sera mis en priorité « absolue » sur l'entretien, ce qui nous permettra de faire des économies à long terme.

Nous effectuerons, dans les plus brefs délais, un audit énergétique de tous les bâtiments communaux.

Des comités de gestion de « maisons de quartier » seront mis sur pied tout prochainement afin de dynamiser ces maisons pour en faire un véritable lieu de rencontre.

La rénovation des « Charmettes » devra être entreprise cette année encore. Le Collège étudie les possibilités d'implantation d'une salle polyvalente qui est un souhait de bon nombre d'associations.

Régie foncière.

L'objectif de la régie foncière est de gérer les logements que la commune possède. Ces logements sont réservés à la population à revenus moyens. Notamment pour permettre à nos jeunes de s'installer à Rixensart.

Sa dotation s'élève à 135 000€ et est égale depuis plusieurs années.

Les bâtiments dont elle s'occupe sont répartis sur 5 sites.

- Rue du Vallon à Genvat
- Rosier Bois à Rosières
- Le Fory rue de La Hulpe à Rosières
- Avenue Normande à Genvat
- Rue de Rixensart à Genvat

Si Rosier Bois et le Vallon sont de nouvelles réalisations, les autres bâtiments sont anciens.

La régie devra

- Réinstaller les critères d'accès aux logements
- Investir dans l'entretien et la rénovation d'une partie de son patrimoine
- Réduire le chômage locatif dont elle souffre
- Veiller à un suivi strict des dossiers contentieux avec les locataires
- Chercher des pistes, notamment de partenariat public/privé pour développer une politique de création de logements moyens

Petite enfance.

L'accueil de la petite enfance est devenu un réel challenge pour tous les pouvoirs locaux. Le coût du personnel, les exigences de l'ONE et des pompiers découragent totalement l'esprit d'entreprise du privé.

Le CPAS et l'asbl communale « Rixenfant » deviennent les acteurs principaux dans ce domaine. Nous allons créer une liste d'attente commune à nos deux entités. Ceci pour simplifier la recherche des parents et avoir une vision d'ensemble des besoins réels. Il faut créer les places nécessaires mais pas plus. Le choix des parents concernant la structure d'accueil et sa pédagogie sera respecté ainsi que l'autonomie des 2 pouvoirs organisateurs.

Classes moyennes.

Un travail en partenariat avec les associations existantes des indépendants sera privilégié. Une attention particulière sera donnée à l'information concernant les travaux à réaliser ou les modifications de circulation dans les rues commerçantes. Nous veillerons, dans la mesure du possible, à consulter les indépendants de notre commune dans le cadre de nos achats. Les zones bleues seront réanimées et un contrôle sera régulièrement effectué.

Bibliothèques.

Le réseau des bibliothèques de Rixensart représente un outil important au service de la publique. Notre intention est de lui permettre de développer ses activités et d'en assurer la promotion, en collaboration avec l'ensemble des acteurs culturels de la Commune. Pour la bibliothèque communale, la priorité sera donnée à l'entretien du bâtiment historique de l'ancienne maison communale de Genval, en commençant par les châssis et l'électricité.

Information des citoyens.

Nous voulons améliorer le Rixinfo comme support de l'information au service des citoyens. Pour ce faire, nous nous appuyerons sur les propositions qui seront faites par le Comité d'accompagnement pluraliste que nous comptons mettre prochainement en place.

Le site web de la Commune devient également un support important pour l'information citoyenne : nous voulons en améliorer la lisibilité et la convivialité. Nous souhaitons également étudier la mise en place d'autres moyens d'information : panneaux d'affichage classiques ou électroniques,...